**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 62 (1974)

Heft: 4

Artikel: Fribourg : élections communales : 37 femmes à l'exécutif

Autor: S.Ch.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-273687

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



# 1 In It can on the first a second a sec





VAUD

# LES ELECTIONS CANTONALES



Suzanne Bercher-Golaz

Mère de famille, grandmère, conseillère com-munale à la Tour de Peilz, députée sortante. Parti socialiste.



Suzanne Cornaz, 1913.

Professeur à l'Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne députée depuis plusieurs années. Parti libéral.



Madeleine Fonjallaz-Meylan, 1925.

Mère de 3 enfants. Res-Mère de 3 enfants. Res-ponsabilités auprès d'ins-titutions diverses (en-traide familiale, parents d'enfants IMC, Eben-Hézer...) Députée, a siégé pendant 6 ans. Parti li-



Lucile Givel-Bonnet, 1912.

cue 3 filles, infirmière, conseillère communale à Renens, députée depuis 4 ans. Partiradical.



Marie-Louise Jaccard

Institutrice, conseillère communale à Yverdon, députée sortante, mem-bre de la Commission cantonale de coordina-tion de l'AI. Parti soialiste



Nicole Keller.

Mère de famille et secrétaire, conseillère com-munale à Vevey, dépu-tée sortante. Parti dé-



trey, 1938.

Psychologue, députée sortante. Parti ouv populaire. ouvrier



Marguerite Narbel, 1918.

Biologiste, directrice de l'Ecole cantonale vaudoi-se de laborantines et laborants médicaux, chargée de cours à l'Université de Genève. Députée depuis 4 ans. Parti libé-



Violette Parisod, 1920.

Mère de famille, grandmère même, juge pour les mineurs, députée depuis 8 ans. Parti socia-



Madeleine Blanc-Pache

Institutrice, organiste conseillère communale (Présidente du Conseil communal en 1972), res-ponsable d'un séminaire de maîtresses primaires. Parti libéral.



Hélène Grand-Greub. 1948.

Infirmière en soins gé-néraux et infirmière de la santé publique. Parti ouvrier populaire.



Monique Mischler, 1941.

Maîtresse secondaire. Conseillère communale à Lausanne. Parti socia-



Danièle Perrin, 1943.

Infirmière, directrice de ll'Ecole cantonale d'infir-mières assistantes de Ve-vey. Parti radical.



Yvonne Robert, 1915.

Spécialiste FMH en pé-diatrie, médecin des Eco-les de Lausanne. Parti libéral.



Armine Scherler, 1923.

Responsable de la Centrale d'information vieiltrale d'information vieil-lesse du canton de Vaud, membre de la Commis-sion fédérale pour l'étude des problèmes de la vieillesse, auteur d'ou-vrages sur ce sujet. Parti socialiste socialiste.



Marianne Thibaud, 1926

Maîtresse secondaire à normale d'Yverdon. Conseillère commu-nale. Parti radical.

**JURA** 

#### ÉVOLUTION DU TOURISME

Les promoteurs du tourisme dans le Jura, et notamment les responsables de Pro Jura, se gardent bien de créer un tourisme artificiel dans notre région. Ils ne tombent pas non plus dans l'erreur de vouloir supplanter les ressources économiques existantes (agriculture et petitie industrie) par un tourisme omniprésent.

risme omniprésent.

Selon un rapport de l'Office juras-sien du tourisme, ce dernier entend mener « une politique touristique co-hérente, désignant le genre de tou-risme acceptable pour la région, dé-terminant les vocations des sols, per-mettant une mise en valeur des ri-chesses naturelles, ce qui assurera un developpement touristique le moins nuisible possible ».

« La détermination du genre de ten-

nuisible possible ».

« La détermination du genre de tou-risme devra fixer les limites de la population touristique et des investis-sements, tout en intégrant ce secteur économique dans le contexte général du développement régional ».

#### UNE RÉGION VULNÉRABLE

La région jurassienne se trouve exposée à l'assaut d'une ceinture urbaine de plus d'un million d'habitants pour lesquels elles constitue une zone de détente. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à voir les défilés de voitures bâloises, françaises ou zurichoises qui pren-nent le chemin du retour, le dimanche

Le rapport de l'Office dit encore : « Actuellement, le Jura se trouve face à une demande touristique qui ne lui permet pas d'organiser son offre tou-ristique en fonction de ses seuls dé-sirs et de son profit économique ».

sirs et de son profit économique».

Tenant compte des quelques principes de Pro Jura, énoncés plus haut, nous en déduisons immédiatement combien le caractère de vulnérabilité du pays a retenu l'attention des promoteurs du tourisme, et combien ils es sont appliqués à protéger le pays des méfaits d'une invasion touristique sauvage.

Ainsi, le Jura montre encore le vi-sage d'un patrimoine naturel et ar-chitectural respecté.

# TOURISME DE VACANCES ET DE WEEK-END

Que personne ne se mette en tête d'y trouver une «station». L'équipement touristique existant s'intègre à la région et est fonction de cette dernière. Il offre 140 logements de vacances et 2700 places dans des logements de groupes, sans compter les possibilités d'hébergement hôtelier, et les villages de vacances (Montfaucon). Ensuite, selon la région, on peut pratiquer les différents sports suivants: En hiver, le ski de fond est roi: 250 km. de pistes et la féerie indescriptible du paysage. D'autre part, 16 té-

du paysage. D'autre part, 16 té-s permettent le ski de piste. 3 pa-

tinoires artificielles sont exploitées de l'automne au printemps.
En été, la marche, l'équitation (centre équestre de Saignelègier et nombreux manèges, possibilités de louer des chevaux), la varape, le canoë sur le Doubs et la Birse, le cyclotourisme (centre à Saignelègier), la natation dans diverses piscines, la pêche en rivières.

Un dernier moyen de voir le pays qui vient de naître. On peut louer une roulotte tzigane et un cheval pour voyager à travers le Jura! Cette attrayante proposition com-prend un itinéraire et des relais choi-sis.

RETOUR A LA NATURE

La civilisation post-industrielle dicte
aux citadins le fameux retour aux
champs dont on parle comme d'une
condition au maintien de l'équilibre
nerveux. Eh bien! dans le Jura, on
prend un bain de campagne qui n'est
jamais frelaté. Pas de tourisme artificiel, nous l'avons dit!

A pied, à cheval ou à vélo, on se reremme dans une nature dont les mer-

RETOUR A LA NATURE

A pied, à cheval ou à vélo, on se re-trempe dans une nature dont les mer-veilles s'égrènent au long des chemins et des sentiers.

Pour tous renseignements, écrire à Pro Jura, Office du tourisme, rue de l'Hôtel de Ville 16, 2740 Moutier.

## **GENÈVE** Ramassage différencié des déchets

Mme Monique Bauer-Lagier a soutenu devant le Grand Conseil dans le courant du mois de février, une mo-tion sur le ramassage et la réutilisation sur le ramassage et la reutilisa-tion de certains déchets tels que le papier et le verre, motion accueillie favorablement par la quasi totalité des députés et acceptée au nom du Conseil d'Etat par M. Jacques Vernet.

Conseil d'Etat par M. Jacques Vernet.
Monique Bauer a rappelé que sur
une moyenne annuelle de deux cents
kilos de déchets domestiques par personne, le verre occupe un volume de
16 kilos: et le papier 50 kilos.
Or, la Suisse n'utilise que 31 % de
vieux papiers dans son industrie du
papier, contre 46 % en Allemagne et

52 % au Japon. Et la direction de la verrerie de Saint-Prex, assure la mo-tionnaire, est prête à acheter le verre récolté à Genève.

Signalons, à propos de cette motion, me très intéressante initiative de l'Association genevoise pour les droits de la femme qui a invité la députée Mo-nique Bauer à venir présenter sa mo-tion devant ses membres en vue de créer des échanges de vues entre le creer des cenanges de vues entre le public et les députées au Grand Conseil. Cette initiative a été décidée en commun accord avec l'Union des Femmes. Les conférences auront lieu l'après-midi, pour permettre au plus grand nombre de femmes de venir.

### **FRIBOURG**

#### **Elections communales:**

# 37 femmes a l'exécutif

Les 283 communes du canton de Fri-urg avaient à élire leurs autorités mmunales, les 16 et 17 février der-

communales, les 16 et 17 février derniers.

Relevons d'abord le magnifique résultat concernant les autorités exécutives de ces communes: 37 femmes ont été élues. Elles se répartissent ainsi dans les différents districts: Sarine, 8; Gruyère, 4; Lac, 5; Broye, 6; Veveyse, 3, Singine, 4; Glane, 7, 30 femmes siègeront au législatif, qui s'appelle Consell général, dans le canton de Fribourg. 8 communes seulement ont un législatif élu. Ce sont: Fribourg-Ville qui a 6 élues pour 80 s'éges; Villars s'Glâne, 3 sur 80; Estavayer-le-Lac, 2 sur 50; Domidièr, 1 sur 25; Morat, 3 sur 50; Bulle, 6 sur 80; Romont, 6 sur 50; Châtel-Saint-Denis, 3 sur 50.

La moyenne cantonale est de 6,45 femmes pour 100 sièges au législatif). Rappelons, à titre comparatif que la moyenne vaudoise est de 7% (au législatif) et que 8 femmes seulement siègent dans un exécutif vaudois, pour un plus grand nombre de communes!

S. Ch.